

mônes aucun pays ne peut lui disputer le droit d'être la première nation missionnaire.

L'OEUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

Les *Acta Apostolicae Sedis* publient une lettre du cardinal Gasparri aux cardinaux Gibbons, Farley, O'Connell et Bégin, sur l'Oeuvre de la Sainte-Enfance. Le cardinal secrétaire d'Etat y communique aux cardinaux des Etats-Unis et du Canada, la satisfaction du Saint-Père en apprenant, par Mgr du Teil, directeur de la Sainte-Enfance, et Mgr Tiberghien, à leur retour d'Amérique, les dispositions de l'évêque américain et canadien pour favoriser le développement de l'Oeuvre de la Sainte-Enfance. Le cardinal secrétaire d'Etat exprime le désir du Souverain Pontife que l'Association de la Sainte-Enfance soit établie dans tous les collèges et les écoles des Etats-Unis et du Canada et exprime, au nom du Pape, la confiance que cette œuvre capitale trouvera dans la générosité américaine et canadienne une compensation à l'inévitable fléchissement transitoire imprimé à ses ressources par la guerre européenne.

LA QUESTION BILINGUE DE L'ONTARIO AU SENAT

Plusieurs sénateurs, tant de langue anglaise que de langue française, ont exprimé leur sympathie à l'endroit de la cause bilingue de l'Ontario au cours du débat qui a eu lieu récemment au Sénat. Un seul — de race française — le sénateur Poirier a cru bon de conseiller la *conciliation*, les *compromis honorables* et une *trêve* pendant laquelle et à la faveur de laquelle les gouvernants de Toronto continueraient à traquer le français dans les écoles. Ce sénateur ne sait-il pas que les compromis se sont toujours faits sur notre dos ? A-t-il oublié comment la conciliation de Sir Wilfrid Laurier, par exemple, a gâché notre question scolaire manitobaine en 1896 et celle du français et même des véritables écoles séparées dans les nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905 ?

Combien, pour notre part, nous aimons mieux la nette et franche attitude du sénateur Landry, président du Sénat, déclarant fièrement à Montréal en décembre dernier qu'il est temps de décider *si la Confédération a été pour nous un pacte ou un piège d'infamie*.

Le sénateur Poirier. — et ceux qui comme lui travaillent à endormir l'opinion publique —, voudraient-ils nous dire quelle mesure de conciliation seraient prêts à consentir les *soixante-trois députés orangistes* de Toronto, dont le mot d'ordre est : *No French or we fire !* Le Grand Maître de l'Ontario ne vient-il pas de déclarer à Ottawa